Courriel à l'UNCAM

Olivier Schmitt et Yves Froger

Paris, le 7 septembre 2007
Monsieur Frédéric Van ROEKEGHEM
Directeur de l'UNCAM
26-50 avenue du Pr. André Lemierre
75986 Paris Cedex 20

Monsieur le Directeur,

Les chiffres sont redoutables, la publication récente des revenus 2006 des médecins par les associations de gestion agréées montre une baisse du revenu des psychiatres. Nous partions déjà de très bas, où allons-nous arriver ?

Ces chiffres soulignent l'indifférence à notre égard avec laquelle vous avez envisagé la question de la revalorisation des honoraires dans les négociations conventionnelles. Les syndicats signataires ont toujours fait la preuve d'une négligence absolue envers notre discipline, plus préoccupés à défendre des positions plus assises. Étant donné le retard insupportable apporté à la mise en place de la CCAM clinique, il devient urgent d'envisager avec vous la revalorisation de l'acte des psychiatres (CNPSY).

Par ailleurs, il était prévu dans la convention une rencontre de bilan après un an de fonctionnement du parcours de soin et de voir en particulier s'il ne fallait pas revenir à l'accès spécifique général en psychiatrie auquel nous restons d'autant plus attachés que son abandon a généré des dysfonctionnements regrettables.

Pour ces deux questions importantes, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir dèsque possible.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre considération distinguée.

Dr Olivier SCHMITT, Président du SNPP

Dr Yves FROGER, Secrétaire Général du SNPP